

DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOORBIES
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL2025_041



Envoyé en préfecture le 18/06/2025

Reçu en préfecture le 18/06/2025

Publié le

S²LOW

ID : 030-213001050-20250614-DEL041_2025-DE

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze juin à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOORBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 06 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	8
Procuration	1
Votants	9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE
Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE Marc,
RAGUES Christian, THION Jean-Claude

Absents : Gaëlle JOSSINET, Jean-Luc ALBE

Procurations : Jean-Luc ALBE (procuration Renaud ESCANDE)

Vote :

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

LOCATION DE LA PARCELLE H325 AU HAMEAU DU MOURIER

Mme le maire expose :

La commune de Dourbies possède la parcelle cadastrée H325 composée du parking du hameau et d'une partie non utilisée, d'une superficie totale de 720m². Un habitant du Mourier a demandé l'autorisation d'utiliser la partie située au-dessus du parking d'une superficie de 340m² pour y stocker son bois en 2023 contre l'entretien du terrain, ce qui lui a été accordé. Il a demandé la location de cette parcelle afin de l'utiliser dans le cadre de son entreprise.

Mme le maire propose de louer cette parcelle à l'administrée moyennant le versement d'un loyer annuel de 50 € dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et charge Mme le maire de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 14 juin 2025

Mme le Maire
Irène LEBEAU

